

Webinaire d'information

Décryptage AAP

« Offre de robots et machines intelligentes d'excellence »
Dans la perspective de la 5ème relève (13/02/2025 à 12h)



jeudi 9 janvier 2025
14h30 – 15h30

Déroulé du webinaire

1. Accueil et introduction

- *Jean-Marie DANJOU, Directeur Général de l'AIF, Délégué Général CSF Solutions Industrie du Futur*
- *Jean-Noël PATILLON (AIF / CEA List), Pilote de la Task Force CORI2DF*

2. Nouveau cahier des charges AAP « Offre française de robots et machines intelligentes d'excellence »

- *Betina JANNETEAU, Chef de projet Industrie du Futur – Direction Générale des Entreprises (DGE)*

3. CORI2DF/Comité de Soutien aux projets

- *Patrick VUILLERMOZ (Polyméris/Afpc), Pilote du Comité de soutien*

4. Questions-réponses

1 . Accueil et introduction

Jean-Marie DANJOU, Directeur Général de l'AIF,
Délégué Général CSF Solutions Industrie du Futur



Jean-Noël PATILLON (AIF / CEA List),
Pilote de la Task Force CORI2DF



1. Accueil et introduction

- **Raison d'être de la Filière Solutions Industrie du Futur ?**
 - Une industrie forte repose sur une offre de biens d'équipements et de machines forte, alliant le secteur du numérique. (Etude Accenture pour AIF, Symop, Gimélec, FIM – nov. 2019)
 - Avec 150 Md€ de CA, 40 Md€ de VA, 35% de production exportée, 3ème secteur de l'industrie, 32 000 entreprises et 500 000 emplois
- **Objectif stratégique : renforcer les Offreurs de Solutions de notre Filière**
 - Vis-à-vis des autres filières/des grands donneurs d'ordres : rendre l'offre visible pour renforcer les Offreurs de Solutions de notre filière (Hub S-I-F : <https://www.solutionsindustriedufutur.org/>)
 - Vis-à-vis des Pouvoirs Publics (SGPI, DGE, Ministère industrie ...) : représenter l'écosystème (secteur diffus) et pouvoir proposer des programmes et des actions collectives
- **Contrat Stratégique de Filière signé entre le Président de la Filière (Président de l'AIF) et le Ministre de l'Industrie**

L'écosystème de la Filière est représenté par les membres de l'AIF

Organisations professionnelles de l'industrie



Partenaires académiques



Partenaires technologiques



Organisations de financement des entreprises



Président
Frédéric Sanchez ⁽¹⁾

Président d'honneur
Pascal Daloz

Création en juillet 2015 - (Association loi 1901)
 (1) Elu pour succéder à Bruno Grandjean le 16 mars 2021 par le Conseil d'Administration

Plus de 300 professionnels impliqués dans les instances

Un Comité Stratégique de Filière (porté par l'AIF) Acteur du Conseil National de l'Industrie



Conseil National de l'Industrie (CNI)

Construit la politique industrielle française et supervise la mise en œuvre des actions issues des contrats stratégiques des 19 filières labellisées. Il est présidé par le Premier ministre. **Il est présidé par le Premier ministre.**

France Industrie (FI)

La voix de l'industrie française regroupée, qui rassemble 32 fédérations sectorielles de l'industrie et les Présidents de 51 grandes entreprises privées et publiques de tous secteurs industriels. **Son Président est aussi Vice-Président du Conseil National de l'Industrie (CNI).**

CSF Solutions Industrie du Futur (porté par l'AIF)

Le CSF « Solutions Industrie du Futur » (S-I-F) vise deux priorités : 1. créer une communauté des offreurs de solutions industrie du futur et l'organiser via une plateforme numérique de Filière ; 2. renforcer l'impact de France 2030 sur le tissu industriel français, en particulier vis-à-vis des filières du CNI qui font appel à de nouvelles solutions pour moderniser leur appareil de production.

**Le Président de l'AIF préside le Comité stratégique de la Filière S-I-F
Il est membre du CNI plénier.**

1. Accueil et introduction

- Des AAP de France 2030 portant sur l'Offre de Solutions pour l'Industrie du Futur :
- En amont de ces AAP ⁽¹⁾, le travail d'une Taskforce au sein du CORI2DF de la Filière :
 - 9 mois de travail,
 - Une vingtaine d'experts - dont des industriels membres des organisations Evolis, Gimélec, Numeum, des académiques, des centres techniques et la DGE
 - Une feuille de route technologique remise au Ministre en décembre 2022 (cf Techno capacitantes)
 - Socle de la co-construction de ces AAP en lien avec le SGPI

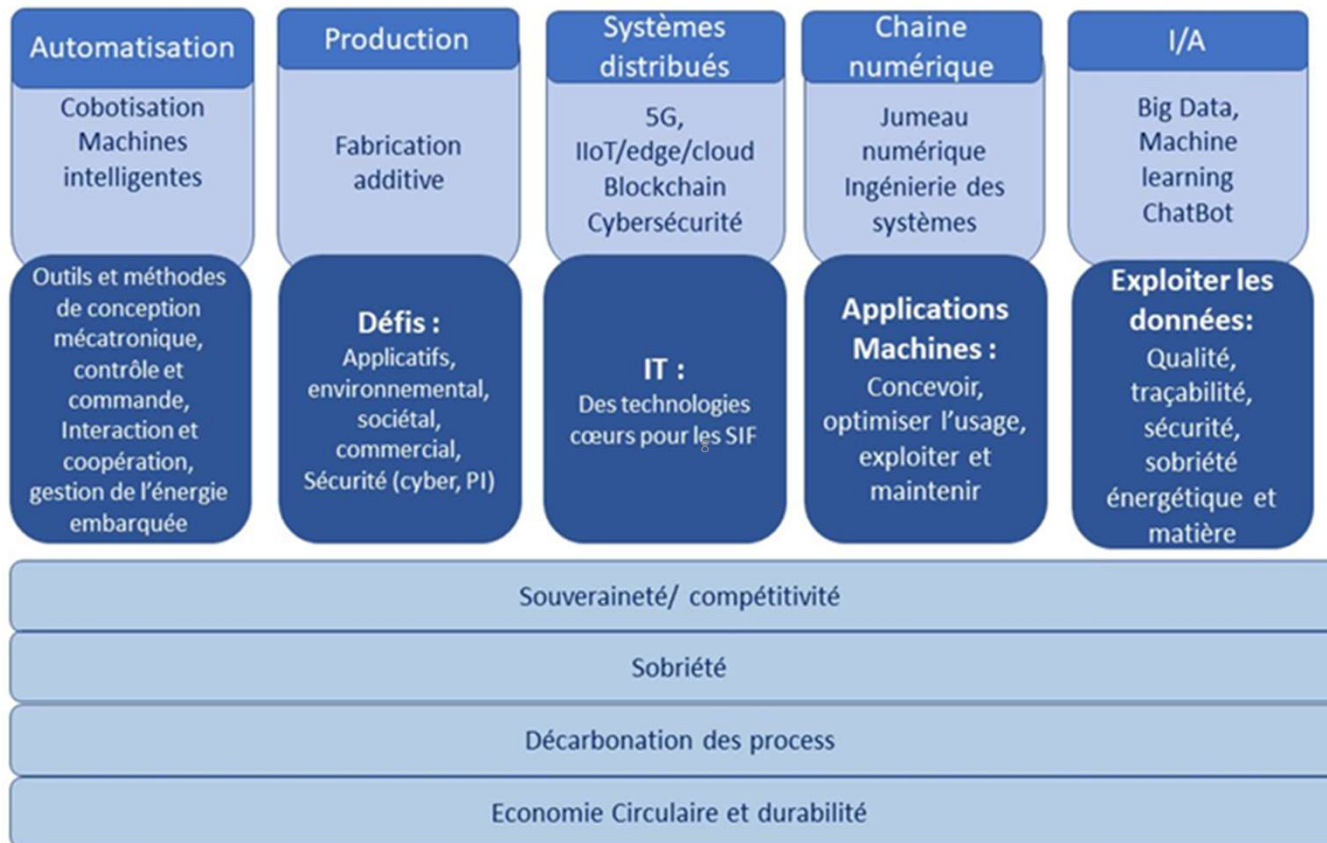
(1) Rappel : ont été publiés en juillet 2023, dans le cadre de France 2030

- AAP Robotique et Machines intelligentes, dont le nouveau cahier des charges 2024-2025 fait l'objet de Webinaire
- AAP Défi Transfert Robotique, en cours

Extraits Feuille de route technologique

Technologies capacitantes

Développer – adapter – intégrer des technologies « capacitantes »



enjeux de décarbonation et de souveraineté

2 . Avenant au cahier des charges

AAP « Offre française de robots et machines intelligentes d'excellence »

**Betina JANNETEAU, Chef de projet Industrie du Futur
Direction Générale des Entreprises (DGE)**



Deux grands objectifs

- Favoriser **l'émergence et le développement** d'entreprises de robotique pour de nouvelles filières industrielles d'**excellence**, en capacité de briguer du **leadership** européen voire mondial sur des marchés émergents en forte croissance ou venant en rupture des marchés consolidés.
- Renforcer notre **autonomie stratégique** sur les grands marchés des **transitions énergétique et écologique**, notamment pour les **filières critiques** (infrastructures, nucléaire, énergies, eau, communication, sécurité, BTP, logistique & transport)

Stratégie révisée : 3 typologies d'équipements ciblées

- **Robotique agile : vecteurs, composants et fonctionnalisation** – capteurs, moto-réducteurs, actionneurs ; briques et solutions « systèmes »)
*Utilisation de technologies telles que l'apprentissage automatique, la perception sensorielle avancée et la planification dynamique, permettant aux robots de s'ajuster rapidement à des environnements changeants et d'interagir de manière efficace avec leur contexte, facilitant ainsi leur utilisation dans des applications diverses et évolutives. La performance et compétitivité industrielles dans des contextes marchés incertains demandent une **flexibilité accrue des outils de production**. La robotique agile répond à ces impératifs et est **particulièrement adaptée à notre tissu industriel** constitué très majoritairement de PME.*
- **Fabrication additive : Chaîne de valeur**
*un **procédé de production innovant**, qui permet de **nouveaux équilibres** dans les échanges d'énergie, de matière, de produits et d'informations tout au long de la chaîne de valeur, de la conception à la chaîne d'approvisionnement.*
- **Robotique mobile en milieux ouverts (drones air, terre, mer)**
*Assistance intelligente à l'activité humaine dans la sécurisation (surveillance, maintenance, réparation) des **infrastructures critiques** (énergie, transport, communication), la **sécurité intérieure** et la réponse aux crises (**catastrophes naturelles, crises sanitaires, guerres,...**)*

Deux axes transverses

- **Convergence IA & robotique**

*Les avancées récentes dans le domaine de l'apprentissage statistique, l'algorithmique distribuée, la disponibilité de grands ensembles de données et d'une puissance de calcul élevée ont permis d'inclure des algorithmes d'IA en temps réel dans les robots. Après la robotique collaborative, **la convergence de l'IA générative et la robotique ouvre une nouvelle rupture, que la France se doit de saisir**. Sujet porté par l'Europe (Horizon Europe, Digital Europe) via le Partenariat Public Privé de la Commission européenne avec ADRA. Le développement de la participation française au sein des instances partenaires de la commission européenne (EuRobotics Aisbl – ADR-A - EFFRA) fait l'objet de travaux du SGPI.*

- **Renforcement de l'axe Circularité**

*L'industrie circulaire répond à un enjeu écologique, mais aussi instaure de façon **pérenne** une **dynamique économique dans les territoires**.*

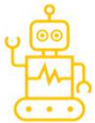
Modalités pratiques

- TRL 4 à 9 – Projet = +2 à 3 niveaux de TRL
- Les projets adressant spécifiquement la robotique médicale, les équipements agricoles, la robotique spatiale et la robotique militaire ne seront pas éligibles. En revanche, les projets portant sur les composants internes aux vecteurs ainsi que les briques matérielles essentielles à leur intégration dans des systèmes (moteurs, moto-réducteurs, capteurs, actuateurs, ...) sont désormais éligibles.
- Prochaine relève : **le 13 février 2025, heure de Paris**
- Opérateur : Bpifrance

Cet AAP vise à soutenir des projets :

- Innovants, **d'envergure significative, d'excellence**
- Collaboratifs (max 6 partenaires) ou non,
- Permettant de la création de valeur à l'échelle française, de l'émergence au **leadership technologique et industriel.**
- D'une durée maximale de **36 mois**
- Portés par des entités (entreprises, labos...) quels que soit leur taille, forme juridique, mode de gouvernance ou leurs financement - *attention particulière pour les acteurs émergents*
- Qui présentent une composante matérielle innovante

Nature des projets attendus



Investissements matériels, de R&D, de logiciels et d'équipements de production **nécessaires pour le développement et déploiement d'une offre de robots et machines intelligentes**



Une **assiette totale** d'un montant supérieur à **1 million d'euros** pour les projets mono-partenaires et **2 millions d'euros** pour les projets collaboratifs.

Critères de sélection

- **Caractère stratégique** : Adéquation avec les objectifs de l'AAP; Ambition et potentiel de leadership international (Europe voire monde); impact sur la souveraineté en matière hardware (pas nécessairement industriel); Potentielle "Néo-industrialisation" (industrialisation en France).
- **Caractère innovant et création d'un avantage concurrentiel durable** : Développement et industrialisation de nouveaux produits ou services à fort contenu innovant (degré de rupture) ; valeur ajoutée du projet ; valorisation d'acquis technologiques (brevet, propriété intellectuelle...) ; existence d'une stratégie PI réglementaire.
- **Caractère incitatif de l'aide** : Un projet qui se ferait dans les mêmes termes (et en France) sans l'apport de cette aide ne doit pas en bénéficier. Une aide demeure possible dans le cas où le projet se ferait sans soutien public mais de manière moins rapide et moins ambitieuse, ou encore s'il risquerait d'être réalisé à l'étranger. A contrario, France 2030 n'a pas vocation à améliorer les marges des entreprises qui ont prévu dans tous les cas de réaliser ces investissements.
- **Impacts économiques du projet** : Effet d'entraînement sur l'écosystème national (fournisseurs de composants; intégration, compétitivité des clients).
- **Impacts sociaux** : Création d'emplois sur le territoire; efficacité sociale du projet; prise en compte de l'impact social (métiers; organisation du travail) de l'usage du robot en situation opérationnelle.
- **Impacts environnementaux** : Contribution du projet au développement durable (axes de la taxonomie concernés). Prise en compte de la transition énergétique et écologique (écoconception, effort d'estimation des impacts, engagements du porteur de projet pour maîtriser ses impacts). Maîtrise/ Gain énergétique, réduction des intrants; maîtrise des matières premières et réduction/valorisation des déchets. Nature et niveau des risques environnementaux liés au projet. Respect du principe DNSH.
- **Modèle économique et stratégie d'accès au marché** : Solidité du modèle économique; solidité de la stratégie d'accès au marché.
- **Qualité du plan d'action et de gestion de projet** : Qualité de l'équipe projet et compétences; pertinence de la structure du projet et de son modèle de gouvernance.
- **Capacité à réaliser le projet** : Niveau de maturité préexistant, faisabilité technique du projet, cohérence entre la situation financière de l'entreprise et l'importance des travaux proposés dans le cadre du projet présenté.

4. CORI2DF Filière Solutions Industrie du Futur /Comité de Soutien aux projets

Patrick VUILLERMOZ (AIF / AFPC-Polymeris)



4. CORI2DF/Comité de Soutien aux projets

Rappel des objectifs :

- Offrir aux porteurs de projet l'opportunité d'obtenir le soutien de la filière « Solutions Industrie du Futur », à travers le CORI2DF de la Filière Solutions Industrie du Futur, en amont du dépôt d'un projet aux AAP
- Complément au soutien des porteurs de celui pour le montage des projets (en particulier par les pôles de compétitivité)
- Formalisation de l'avis de la filière sur les projets considérés comme structurants à transmettre aux financeurs pour les projets structurants
- Apporter aux financeurs la vision de la filière sur les projets déposés

Expertise « encadrée »

- Guide de l'expert (v1) : fonctionnement du comité de soutien, rôle de l'expert, modalités pratiques
- Charte de confidentialité pour les experts et non conflit d'intérêt (v1)
- Grille d'expertise normalisée et quantifiée avec retour d'une synthèse aux porteurs

4. CORI2DF/Comité de Soutien aux projets

■ Grille d'expertise

Nom du projet:		Nom de l'expert	
-----------------------	--	------------------------	--


Critère d'évaluation	Note (0 - très faible à 5 - excellent)	Commentaires
Caractère stratégique pour la filière	2	
Caractère innovant	2	
Impacts économiques du projet	2	
Impacts sociaux	2	
Impacts environnementaux	2	
Modèle économique et stratégie d'accès au marché	2	
Qualité du plan d'action et de gestion de projet	2	
Capacité à réaliser le projet	2	

Avis de l'expert		Note de l'expert (sur 5 max)
Avis qualitatif		2,0

4. CORI2DF/Comité de Soutien aux projets

■ Modalités de saisie :

- Formulaire de demande de soutien à remplir par le porteur de projet (v1) : Droits et devoirs réciproques



DEMANDE DE SOUTIEN DE PROJET

NOM DE L'ENTITÉ PORTEUSE DE PROJET _____
STATUT JURIDIQUE _____
NUMÉRO SIRET _____
CODE APE _____

Je soussigné(e) _____ représentant(e) légal(e)
de _____ sollicite par la présente le
soutien par la filiale Solutions Industrie du Futur pour le projet _____ candidat à l'AAP _____.

Mon projet (*barre les affirmations fausses*):

- été labellisé par le(s) Pôle(s) _____
- pas été labellisé par un Pôle de compétitivité, et
 - o **jalmeiris** une mise en relation avec un pôle pour bénéficier de son accompagnement
 - o ne souhaite pas solliciter de pôle pour mon projet.

Je m'engage dans le cadre du processus de soutien du projet _____ à remettre au CORI2DF l'ensemble des éléments constituant le dossier de demande de soutien par la filiale Solutions Industrie du Futur* et accepte la transmission du dossier aux experts mobilisés par le CORI2DF.

Si le projet est soutenu par la filiale, je m'engage à tenir informé le CORI2DF de l'obtention ou non du financement visé et si le projet est financé, et pendant au moins toute la durée du projet, je m'engage :

- à tenir informé le CORI2DF des avancées du projet (envoi des rapports intermédiaire et finaux, ou organisation de réunion de présentation de l'avancée des projets, ou invitation au COPIL de mi-projet et de fin de projet) ;
- à rappeler dans toute communication sur le projet la mention "soutenu par la filiale Solutions Industrie du Futur".

Je reconnais avoir pris connaissance que :

- le soutien par le Comité correspond à un avis sur le caractère stratégique du projet pour la filiale,
- **cela** ne présage pas de l'avis final du financeur sur l'octroi d'une aide, le financeur restant souverain de sa décision
- le soutien de la filiale ne présume pas de la bonne adéquation au cahier des charges de l'appel à projets visé.

Le _____ / _____ / _____
à _____
Signature et cochet

* Le dossier de demande de soutien de la filiale Solutions Industrie du Futur est constitué de :

- **une** fiche de présentation du projet selon la trame **XXXX.docx**
- **la** lettre de demande de soutien selon la trame **demande de soutien de mon projet.docx**
- **une** présentation PowerPoint du projet suivant l'une des trames suivantes :
 - o **trame de labellisation du projet par un Pôle de compétitivité complétée des 3 planches** reprenant le caractère stratégique de la filiale ;
 - o **trame** de spécificité de demande de soutien de la filiale Solutions Industrie du Futur **Canevas demande de soutien DIF.pptx**

5. Questions-réponses

Merci de votre attention

17 rue Amiral Hamelin
75016 Paris

<http://www.industrie-dufutur.org>
<https://www.vitrinesindustriedufutur.org>
<https://www.solutionsindustriedufutur.org>

contact@industrie-dufutur.org

 @industrie_futur



Alliance Industrie du Futur / Filière Solutions Industrie du Futur